

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



CULTURE CANNE-A-SUCRE

-N°8 du 14 août 2014 -

Données : juillet 2014



Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées

Nuisible	Espèce	Statut Observations / Niveau de présence
Rouille orangée	<i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon	<i>Sporisorium scitaminea</i>	Présence
Chenilles défoliatrices	Diverses	Absence
La flore adventice	Diverses	Présence

Niveau de présence : Aucun Faible Moyen Fort



Dans ce numéro :

- Quel temps pour ces prochains jours ?**
- Le charbon : Quelques traces de Charbon hors réseau de suivi**
- La rouille orangée et les chenilles défoliatrices : Rien à signaler...**
- La flore adventive : 2 espèces majeures présentes en parcelles**

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctics-gp.com/>
et
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

METEO en GUADELOUPE

Prévisions météorologiques du 14 au 20 août 2014

	Jeudi 14 août	Vend. 15 août	Sam. 16 août	Dim. 17 août	Lundi 18 août	Mardi 19 août	Mer. 20 août
Temps							
Température minimum	24°C	24°C	25°C	24°C	24°C	24°C	24°C
Température maximum	29°C	29°C	29°C	29°C	29°C	30°C	29°C

Source : <http://meteoquadeloupe.free.fr>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Christophe BOC
Mail : Christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPACE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

Jardin d'Essais
BP 180
97182 ABYMES CEDEX
Tél. : 0590 23 93 34
Fax : 0590 28 54 07

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE

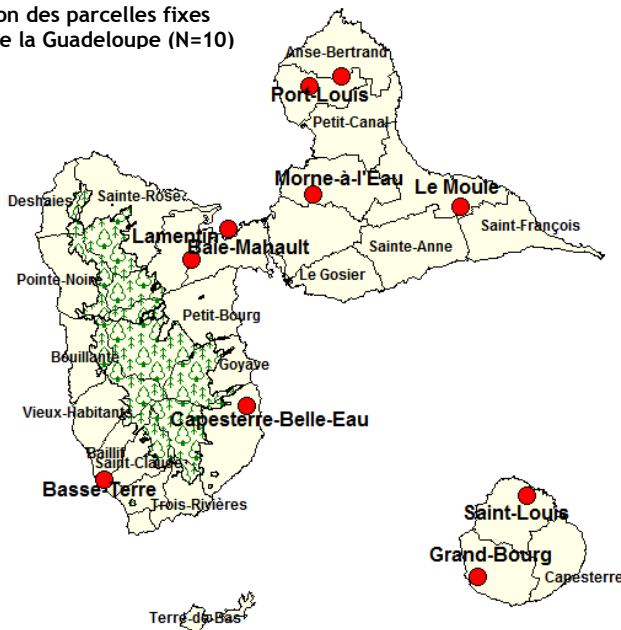


Parcelles d'observations

L'ensemble des informations qui suivent ne concerne que les données issues des parcelles d'observations.

Réseau BSV - Grandes Cultures - Canne-à-sucre

Localisation des parcelles fixes
du réseau de la Guadeloupe (N=10)



Le réseau d'épidémiosurveillance en canne compte **10 parcelles fixes** (voir carte).

Pour ce mois de juillet, 9 parcelles ont été suivies, car la parcelle de Baie-Mahault a été labourée.

La rouille orangée (*Puccinia kuehni*)

Le charbon (*Sporisorium scitaminea*)

Les chenilles défoliatrices

Aucune présence de rouille orangée, de charbon de défoliation n'a été observée sur les parcelles suivies, pour le mois de juillet.



La **rouille orangée** est un organisme réglementé, aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire. Pour tout soupçon, adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590996050) ou à la FREDON



Depuis le début du suivi épidémiologique, aucune trace de **charbon** n'a été observée sur les parcelles ciblées. Le recours à des variétés sélectionnées pour leur résistance génétique doit certainement en être à l'origine. De plus, le programme de pépinière permet de contrôler la propagation de cette maladie en offrant les plants les plus sains possibles aux agriculteurs.

Au cours du mois de juillet, la maladie s'est déclarée à Grand-Bourg de Marie-Galante, sur une parcelle (hors réseau d'observation) contenant la variété B47258 (variété ancienne). D'où la nécessité de la sélection variétale



La récolte est terminée, certaines parcelles ont été récoltées. Pour ce mois de juillet, pas de défoliation observée sur les parcelles suivies.

Crédit photo :

Photo 1: http://www.cenicana.org/publicaciones/carta_trimestral/ct2010/ct1y2_10/ct1y2_10_p2-3.php

Photo 2: <http://agropedia.iitk.ac.in/content/smut-sugarcane>

Photo 3: Christophe BOC, CTCS Guadeloupe

CULTURE canne-à-sucre



La flore adventice

Sept des parcelles suivies au cours du mois de juillet présentent un taux d'enherbement inférieur à 15%.
Les observations réalisées sur les parcelles du réseau sont détaillées par zone de suivi.

Zone de la Grande-Terre

Rappel des notes d'enherbement :
1 ⇔ <15%
2 ⇔ entre 15 et 30%
3 ⇔ >30% d'enherbement

Dans la zone de la Grande-Terre, 4 parcelles fixes sont suivies :

Zone Grande-Terre - Données des parcelles d'observations année 2014 -								
Commune de la parcelle suivie	Port-Louis P1		Port-Louis P2		Le Moule		Morne-à-l'Eau	
Mois	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement
Janvier	Maturation	1	Maturation	2	Croissance	1	Maturation	1
Février	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1
Mars	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1
Avril	Levée	2	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1
Mai	Levée	2	Maturation	1	Maturation	1	Maturation	1
Juin	Tallage	2	Levée	1	Levée		Levée	1
Juillet	Tallage	1	Tallage	1	Levée	1	Tallage	1
Adventices Observées au mois de juillet	<i>Teramnus labialis</i> <i>Cyperus rotundus</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Mucuna pruriens</i> <i>Leucaena leucocephala</i> <i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Euphorbia heterophylla</i>		<i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Teramnus labialis</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Mucuna pruriens</i> <i>Panicum maximum</i> <i>Leucaena leucocephala</i> <i>Euphorbia heterophylla</i>		<i>Amaranthus dubius</i> <i>Cenchrus echinatus</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Cleome rutidosperma</i> <i>Cyperus rotundus</i>		<i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Cynodon dactylon</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Centrosema pubescens</i> <i>Calopogonium mucunoides</i>	
Total	7		7		5		5	

L'enherbement est bien maîtrisé sur l'ensemble des parcelles de la zone.

Les espèces majeures retrouvées sont les même qu'au mois de juin, à savoir :



Vigna unguiculata

Crédit photo : Christophe BOC, CTCSC



Rottboellia cochinchinensis

Crédit photo : Fredy GROSSARD, CTCSC

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



Zone de la Basse-Terre

Dans la zone de la Basse-Terre, 4 parcelles fixes ont été observées :

Zone Basse-Terre - Données des parcelles d'observations année 2014 -								
Commune de la parcelle suivie	Baie-Mahault		Lamentin		Capesterre-Belle-Eau		Basse-Terre	
Mois	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement
Janvier	Maturation	2	Maturation	2	Levée	3	Maturation	1
Février	Maturation	1	Maturation	1	Tallage	3	Maturation	1
Mars	Maturation	1	Maturation	1	Tallage	2	Maturation	1
Avril	Maturation	2	Maturation	1	Tallage	2	Levée	
Mai	Maturation	2	Maturation	1	Croissance	1	Levée	
Juin	Levée	1	Levée		Croissance	1	Levée	2
Juillet			Levée	1	Croissance	1	Tallage	2
Adventices Observées au mois de juillet			<i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Mikania micrantha</i> <i>Vigna unguiculata</i>		<i>Caladium bicolor</i> <i>Ipomoea tiliacea</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Phyllanthus debilis</i> <i>Cyperus rotundus</i> <i>Solanum americanum</i> <i>Vernonia cinerea</i> <i>Ludwigia octovalvis</i> <i>Momordica charantia</i> <i>Leucaena leucocephala</i> <i>Meremia aegyptia</i> <i>Chamaesyce hypericifolia</i>		<i>Cleome rutidosperma</i> <i>Echinochloa colona</i> <i>Portulaca oleracea</i> <i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Amaranthus dubius</i> <i>Vernonia cinerea</i> <i>Momordica charantia</i> <i>Cleome viscosa</i> <i>Meremia aegyptia</i>	
Total			3		13		9	

La situation des parcelles de cette zone reste stable par rapport au mois dernier.

La parcelle de Baie-Mahault a été labourée ce mois-ci.

L'espèce majeure, dans cette zone de la Basse-Terre est *Rottboellia cochinchinensis*:



Rottboellia cochinchinensis

Crédit photo : Frédy GROSSARD, CTCS

CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



Zone de Marie-Galante

Dans la zone de Marie-Galante, 2 parcelles fixes sont ciblées :

Zone Marie-Galante - Données des parcelles d'observations année 2014 -				
Commune de la parcelle suivie	Grand-Bourg		Saint-Louis	
Mois	Stade végétatif	Note enherbement	Stade végétatif	Note enherbement
Janvier	Maturation	1	Maturation	2
Février	Maturation	1	Maturation	1
Mars	Maturation	1	Maturation	1
Avril	Levée	1	Levée	3
Mai	Tallage	1	Tallage	3
Juin	Croissance	1	Tallage	3
Juillet	Croissance	1	Tallage	3
Adventices Observées au mois de juillet	<i>Rottboellia cochinchinensis</i> <i>Vigna unguiculata</i> <i>Ipomoea obscura</i> <i>Centrosema pubescens</i> <i>Vernonia cinerea</i> <i>Cyperus rotundus</i> <i>Acalypha indica</i> <i>Chamaesyce hirta</i> <i>Eleutheranthera ruderalis</i>		<i>Leucaena leucocephala</i> <i>Tabebuia pallida</i> <i>Stachytarpheta jamaicensis</i> <i>Meremia dissecta</i> <i>Ipomoea obscura</i> <i>Acalypha indica</i> <i>Oxalis barrelieri</i> <i>Bothriochloa bladhi</i>	
Total		9		8

Pas de changement dans la zone de Marie-Galante.

La parcelle de Saint-Louis, bordée par la forêt, reste très enherbée et envahie par l'espèce *Leucaena leucocephala*.

Une attention particulière doit être portée dans la parcelle de Saint-Louis pour ramener l'infestation inférieure à 30 %.



Leucaena leucocephala

Crédit photo : Pascal MARNOTTE. CIRAD

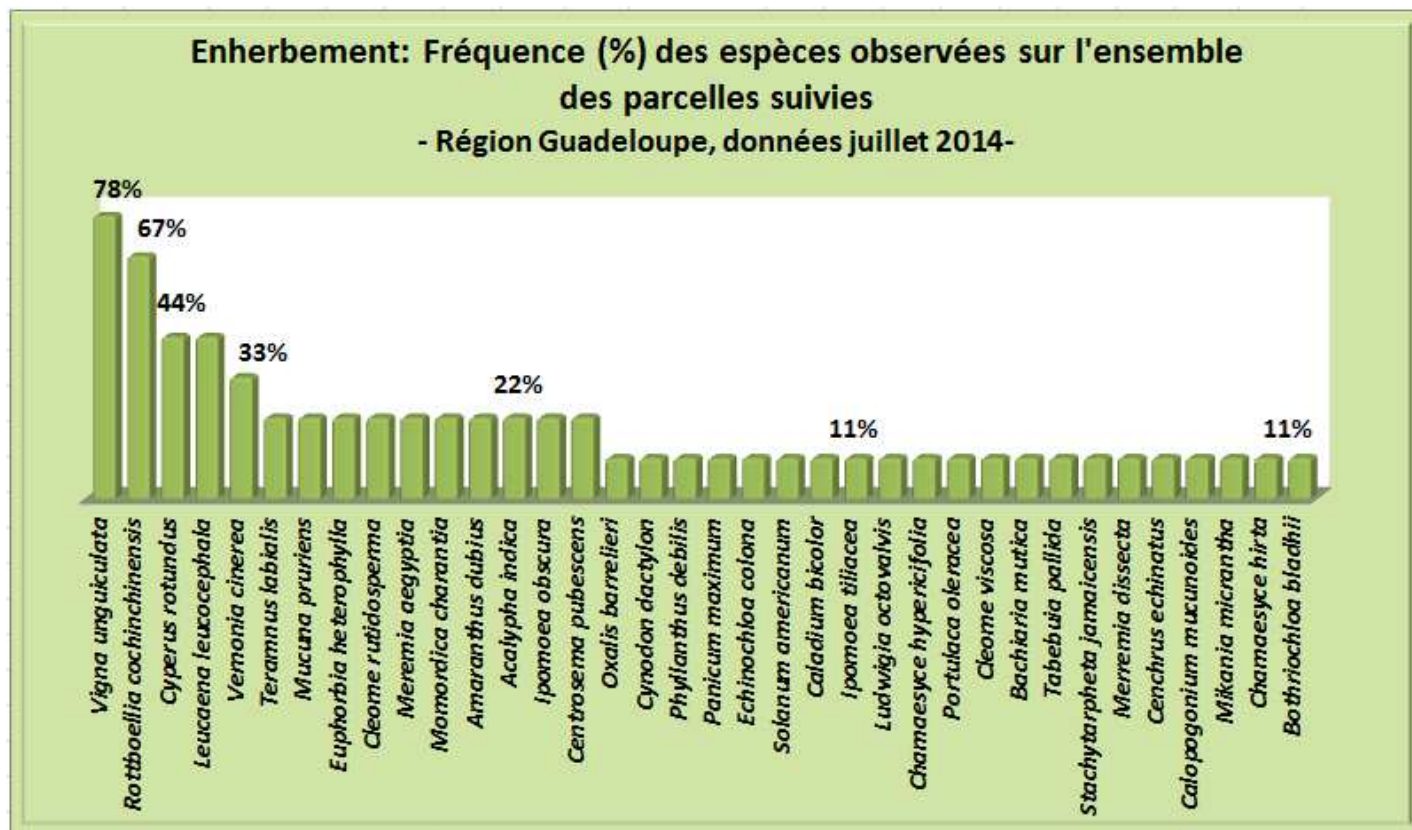
CULTURE canne-à-sucre

RÉGION GUADELOUPE



En résumé, 36 espèces différentes ont été observées au cours du mois de juillet.

Le graphique ci-dessous représente la fréquence d'observation des espèces présentes sur les parcelles au cours du suivi :



Les espèces *Vigna unguiculata* et *Rottboellia cochinchinensis* restent les espèces majeures, observées sur l'ensemble des parcelles du réseau.

L'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. La flore adventice consomme une part importante des fertilisants et d'eau au détriment de la canne. Il est donc important de limiter l'infestation des mauvaises herbes à un niveau inférieur à 30%.

La vigilance reste indispensable sur ces parcelles !



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.